

REGARDS CROISÉS

Quels liens entre biomimétisme et économie circulaire ?

PAGES 2-3

FOCUS TERRITOIRE

CITEAU : un cycle vertueux de l'eau

PAGES 4-5

FOCUS ENTREPRISE

Pic Bois : économiser et protéger la ressource bois

PAGES 6-7

Amener la nature au centre de l'innovation

ÉDITO

Les Rencontres de l'économie circulaire ont réuni à Lyon plus de 200 professionnels au début du mois de juin à l'Hôtel de Région. Au-delà de la forte affluence, l'objectif de faire de cette journée un rendez-vous d'affaires et de réseautage est une réussite. Porteurs de projets, clusters et pôles de compétitivité, vous avez démontré votre engagement dans l'économie circulaire et votre capacité d'innovation et de création de valeurs dans vos entreprises et sur vos territoires.

Trois ans après le lancement du Réseau ECLAIRA en Auvergne-Rhône-Alpes,

l'équipe du CIRIDD est fière de cette dynamique.

Les annonces ont été suivies de faits puisque l'assemblée régionale a voté un plan d'investissement majeur quelques semaines plus tard, pointant les déchets et l'économie circulaire comme l'un des cinq volets du plan d'actions. Les planètes sont alignées !

Au moment d'investir, revenons-en aux fondamentaux : la Nature.

Que nous apprend-elle, que nous révèle-t-elle si nous prenons le temps de la comprendre ? Comment nous inspirer des écosystèmes naturels pour mettre en œuvre ces initiatives

plutôt à base de technique et d'organisation, et ces modèles économiques et d'entreprises si « fleurissants » ?

Ce bulletin propose de faire le lien entre le biomimétisme et l'économie circulaire. Nous voyons dans cette relation un gisement d'opportunités pour mobiliser des disciplines complémentaires, ouvrir des horizons de collaborations et passer un nouveau cap.

Excellent été à tous !

Denis COCCONCELLI
Directeur du CIRIDD

Dirigeants d'entreprises, élus et agents des collectivités, acteurs au sein d'une association, ce bulletin s'adresse à vous.

Pic Bois : économiser et protéger la ressource bois par des démarches complémentaires

L'entreprise Pic Bois fabrique de la signalétique touristique et du mobilier de loisir destinés, par exemple, à des parcs de loisirs, des stations de ski ou des sentiers de randonnée.

L'activité de l'entreprise, créée en 1990 autour d'un procédé de gravure sur bois, a évolué en même temps que la professionnalisation du tourisme en France.

Pic Bois travaille aujourd'hui avec d'autres matériaux et exerce plusieurs métiers : conception graphique, réalisation d'études techniques, fabrication et installation d'équipements.

Pic Bois intègre des enjeux environnementaux à la fois dans l'offre qu'elle propose et dans le fonctionnement interne de ses différents ateliers. Cela se traduit notamment par l'application de principes de l'économie circulaire, une préférence pour la proximité et l'engagement pour une gestion durable

des forêts. Pic Bois a d'ailleurs obtenu le Prix Entreprise & Environnement 2016, mention PME remarquable, décerné par le Ministère de l'environnement et l'ADEME, dans la catégorie intégration du développement durable dans l'entreprise.

Des enjeux au centre des préoccupations de l'entreprise et de ses clients

La volonté de travailler le bois tout en préservant cette ressource provient de sensibilités personnelles. Les différentes démarches allant dans le sens de la protection

de l'environnement sont facilitées car elles sont cohérentes avec la fonction des produits. En effet, les équipements commandés par les collectivités locales ont souvent pour but de faire découvrir et de valoriser des zones naturelles sensibles, des paysages, des lieux patrimoniaux. Cela a du sens de parler de la nature par des moyens qui en sont respectueux.

Des démarches complémentaires pour économiser et protéger la ressource

Au fil du développement de l'entreprise, la proximité et la fabrication locale ont été préférées à une centralisation des activités. Différents ateliers Pic Bois ont donc été ouverts. Cette délocalisation permet de limiter les transports. Toujours dans une logique d'économie des ressources, plusieurs ateliers utilisent les déchets de bois qu'ils produisent pour se chauffer. Cette pratique est par ailleurs facilitée par l'utilisation croissante de bois non traité.

Depuis 2008 une gamme éco-conçue nommée Furca est proposée. Elle est fabriquée avec des bois locaux, non traités et naturellement résistants. La fabrication génère peu de déchets et la gestion de la fin de vie est facilitée.

D'autre part, un système de notation des différents matériaux et procédés a été développé pour permettre aux clients de visualiser clairement le respect de l'environnement, la résistance au vandalisme et la résistance aux UV des produits.





Ce système amène les clients à intégrer des considérations environnementales dans leur commande.

Le système de management environnemental mis en place par Pic Bois pour réduire ses impacts environnementaux a été certifié selon les critères de la norme ISO 14 001. L'entreprise a aussi obtenu la certification PEFC. La chaîne de contrôle PEFC permet d'assurer la traçabilité du bois depuis la forêt jusqu'au produit fini. Elle atteste du respect des fonctions environnementales, sociétales et économiques de la forêt, c'est-à-dire que l'on veille à son renouvellement, au respect et maintien de la biodiversité, au respect des sols et des eaux, et au partage des usages (exploitation du bois, lieu de loisir, puits de carbone)⁴.

Le rôle des normes et de la transparence

La transparence est un élément important de la démarche de Pic Bois et de la volonté de donner du sens aux gestes du consommateur.

Il s'agit de communiquer sur l'activité, y compris sur les difficultés rencontrées.

Les normes permettent cette transparence et sont également un moyen de professionnaliser les démarches de l'entreprise, de ne plus être seulement dans le déclaratif. Elles certifient les engagements pris via des critères mesurables et contrôlables, attestés par des audits.

Le respect d'une norme telle que PEFC, permettant le traçage du bois, représente des contraintes mais c'est surtout un levier qui valorise les engagements de Pic Bois et qui l'incite à les approfondir. Pour l'instant, il n'est pas possible d'utiliser à 100% du bois certifié, néanmoins l'objectif de travailler avec 70% de bois PEFC a été atteint et certains produits

peuvent dorénavant porter un marquage PEFC. De plus, la certification a un effet incitatif sur les fournisseurs car ils doivent s'engager aussi s'ils veulent pouvoir travailler avec une entreprise certifiée.

Un positionnement qui challenge et qui démarque

La prise en compte d'enjeux environnementaux et l'application de principes de l'économie circulaire sont parfois freinées par l'aspect expérimental des démarches. Il n'y a en effet pas toujours de modèle sur lequel s'appuyer. Il s'agit également d'arriver à engager d'autres acteurs tels que les fournisseurs ou les assureurs. Enfin, il est question de trouver un équilibre entre le respect des impératifs de toute entreprise, telles que la tenue des délais, et la mise en œuvre d'actions écoresponsables. Toutefois, ces démarches ne sont pas perçues comme des contraintes

mais comme l'opportunité de faire coïncider écologie, économies et efficacité technique.

Via ses différents projets, Pic Bois innove, réduit certains coûts, bénéficie de gains d'image et d'un avantage concurrentiel tout en réduisant son impact environnemental. Elle se démarque des autres entreprises du secteur en étant la seule à être certifiée PEFC et en ayant développé une gamme éco-conçue.

En outre, les démarches d'innovation allant dans le sens de la protection de l'environnement fédèrent des acteurs qui partagent les mêmes valeurs et qui apprennent ainsi les uns des autres. Par exemple, Pic Bois développe actuellement avec un écosystème d'acteurs une nouvelle gamme de mobilier éco-conçue destinée aux particuliers. Cette gamme sera fabriquée à partir de matériaux de récupération et les meubles seront évolutifs dans une logique d'allongement de leur durée de vie.



Pour en savoir plus : www.pic-bois.com

4. Plus d'informations : <https://www.pefc-france.org/>